


<https://www.ameSSI.org/Les-Editions-de-la-Maisnie-assignees-en-justice-a-propos-du-bisphenol-A>



Les Éditions de la Maisnie assignées en justice !!!

- ACTIONS ENGAGEES

Jetez
Votre ouvre-boîte



Dans presque toutes les traditions médicales il est recommandé de manger des aliments frais. Toutefois, dans notre monde industrialisé, cela est plus important que jamais, non seulement parce que les légumes et les fruits cultivés localement sont plus bénéfiques, mais aussi parce que les conserves sont nocives. Le bisphénol A, utilisé pour tapisser les boîtes de conserve, est dangereux pour le système endocrinien : lorsqu'il pénètre dans l'organisme il peut se comporter comme une hormone. L'exposition à ce genre de produits chimiques risque de provoquer des cancers de la prostate, des kystes ovariens, des cancers du sein ou de l'endométriite. Pour vivre longtemps, jetez toutes vos boîtes de conserves.

Date de mise en ligne : mercredi 17 décembre 2008

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

C'est avec une grande surprise que les Editions de la Maisnie ont reçu au mois de novembre dernier une assignation à comparaître devant le tribunal de commerce de Paris, à la requête de l'Union Interprofessionnelle pour la Promotion de la Conserve Appertisée (UPPIA) et du Syndicat National des Fabricants de Boîtes, Emballages et Bouchages Métalliques (SNFBM).

L'objet du délit :

un texte paru dans Cent secrets pour vivre jusqu'à 100 ans et plus du Dr. Maoshing Ni, à propos du Bisphenol A

Sommaire

- [Les Éditions de la Maisnie assignées devant la justice !!!](#)

Les Éditions de la Maisnie assignées devant la justice !!!

Un mot de Guy Tredaniel :

"Nous avons publié un ouvrage fin 2006 qui a pour titre « 100 secrets pour vivre jusqu'à 100 ans et plus ». A la page 179, l'auteur recommande de manger des aliments frais et indique que les conserves sont nocives car le bisphénol A contenu dans le revêtement des boîtes peut être dangereux pour notre santé.

Les Editions Guy Trédaniel viennent de recevoir une assignation de l'Union interprofessionnelle pour la Promotion des industries de la conserve appertisée (UPPIA) et du syndicat national des fabricants de boîtes, emballages et bouchages métalliques (SNFBM).

Cette assignation est assortie d'une demande de très lourdes sanctions sur le plan financier. (50.000 euros de dommages et intérêts, obligation de cesser toutes publications dénigrantes à l'égard des requérants sous astreinte de 1.000 euros par jour et ordonner la publication du jugement dans trois revues dans la limite de 10.000 euros par insertion).

Nous devons réagir. Nous sommes aujourd'hui face à une tentative concertée de lobbies industrielles qui ont pour but de supprimer toute liberté d'expression et d'information des consommateurs au niveau de leur santé.

Partout dans le monde, la polémique sur le bisphénol A fait rage... Viennent d'arriver sur le marché des biberons sans bisphénol...

Les Éditions de la Maisnie assignées en justice !!!

Pourquoi ?.

Le gouvernement du Canada vient de classer le bisphénol A, qui entre dans la composition des biberons en plastique, des bouteilles d'eau réutilisables et de revêtement de boîtes de conserve alimentaire, parmi les substances toxiques, en vertu de la loi canadienne, créant ainsi un précédent à l'échelle mondiale.

Au nom de quel principe devrions-nous retirer de la vente un ouvrage qui se contente d'interpeler le consommateur sur l'éventuelle nocivité d'un produit chimique.

Dans l'assignation qui nous a été envoyée, il est écrit que « le bisphénol A ne présente aucun risque pour la santé car il est métabolisé dans le corps humain et éliminé rapidement » .

Cet argument est-il suffisant pour mettre un point final à toutes discussions ? . La liberté d'expression est une liberté fondamentale, nous devons nous battre pour la préserver.

Nous faisons appel à vous pour nous communiquer toutes les informations qui nous permettrons d'obtenir justice auprès des Tribunaux.

Par avance, Merci"

Guy Trédaniel Éditeur



A lire en pièce jointe : L'assignation et le texte en question.

MERCI DE SIGNER LA PÉTITION EN FIN DE PAGE !!!!!

Source originale de l'article :

<http://editions-tredaniel.com/blog/...>

[<http://editions-tredaniel.com/blog/index.php?post/2008/12/15/Les-Editions-de-la-Maisnie-assigne-devant-la-justice>]